
PERMANENCE

24H/24 ET 7J/7

Accueil

Nous connaître

Nos services

Nos services

Etre à vos côtés, notre mission de service public.

Conformément à son habilitation préfectorale n° 14/56/500, la régie municipale de pompes funèbres de la ville de Lorient **assure l'ensemble des prestations funéraires** :

- **L'organisation complète des obsèques** : Nous nous occupons de prendre contact avec les paroisses, les cimetières, le crématorium, la presse etc.
- **Le transport de corps avant et après mise en bière** : Nos véhicules, récents, sont habilités pour le transport avant et après mise en bière.
- **La préparation et la présentation du défunt** : La toilette mortuaire et les soins de thanatopraxie sont effectués par un thanatopracteur. Il assure la prise en charge des défunts pour permettre aux proches une séparation apaisée avec respect et dignité;
- **Fournitures d'articles funéraires** : Housse mortuaire, cercueils d'inhumation et cercueils de crémation, capitons, urnes cinéraires.
- **Travaux de creusement dans les cimetières lorientais**
- **Gestion de la chambre funéraire de Kerletu** : La Régie des Pompes Funèbres Municipales gère la chambre funéraire de Kerletu. Elle est accessible à toutes les pompes funèbres qui le souhaitent.
- **Tiers payant** : Partenaire de nombreuses mutuelles, nous pratiquons le tiers payant.
- **Contrats Obsèques** : Habilités auprès de l'ORIAS, nous vous proposons de préparer et de financer vos obsèques en souscrivant un contrat obsèques sous la forme d'un contrat d'épargne ou d'un contrat d'assurance, selon vos besoins.

La Régie de Pompes Funèbres Municipales a pour rôle de vous accompagner et de réaliser toutes les démarches qu'impliquent l'organisation d'obsèques. Nous sommes là pour vous guider dans vos choix et vous proposer des obsèques qui répondent à vos attentes et aux souhaits de votre proche disparu.

En dehors des horaires d'ouverture, une permanence téléphonique est assurée et nos équipes sont disponibles pour **intervenir 24h/24 et 7J/7.**